



PROVINCE DE QUÉBEC MRC DE PAPINEAU



Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Lac-Simon, tenue le vendredi 3 juillet 2026, 19 h à la salle communautaire sise au 544, chemin du Tour-du-Lac, à Lac-Simon, sous la présidence de la mairesse madame Sylvie Potvin.

Sont présents :

Madame Sonia Carrier (absence motivée)
Madame Mylène Gougeon
Madame Chantal Gillespie
Monsieur Éric Sigouin
Monsieur Éric Drouin
Monsieur David Cadieux

La directrice générale et greffière-trésorière adjointe, madame Isabelle Blais, est présente et agit également à titre de secrétaire d'assemblée.

Il y a quorum.

L'ORDRE DU JOUR EST LE SUIVANT :

1. CONSEIL

Mot de bienvenue de la mairesse.

1.1 Ouverture de la séance.

1.2 Adoption de l'ordre du jour.

1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juin 2026.

1.4 Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 562-2026 relatif à la tarification pour le financement de certains biens, services et activités de la Municipalité de Lac-Simon.

1.5 Demande d'appui – Municipalité de Papineauville – Projet d'acquisition d'un équipement de décontamination pour les équipements de sécurité Incendie.

2. DIRECTION GÉNÉRALE, GREFFE ET RESSOURCES HUMAINES

2.1 Dépôt des rapports administratifs.

2.2 Dépôt de la correspondance.

2.3 Autorisation – Signataires autorisés – Institution financière.

2.4 Autorisation – Affichage du poste d'agent (e) de bureau à la taxation et perception.

2.5 Autorisation - Embauche au poste de chargé(e) des communications et des médias sociaux.

2.6 Autorisation – Affichage de poste coordonnateur (trice) aux loisirs.

3. GESTION FINANCIÈRE

3.1 Liste des chèques, des prélèvements et des salaires - Adoption.

4. MOT DE LA MAIRESSE

5. SÉCURITÉ CIVILE, INCENDIES ET PREMIERS RÉPONDANTS

5.1 Compte-rendu de la pratique du service de Sécurité Civile et Incendie à l'île du Canard-Blanc du samedi 13 juin.

5.2 Autorisation - Embauche au poste de capitaine du service de Sécurité Civile et Incendie.



No de résolution
ou annotation

- 5.3 Autorisation au directeur général et au directeur de service de sécurité civile et incendie de préparer un devis d'appel d'offres pour le remplacement du camion autopompe 2003 (#215).

6. **TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURES**

- 6.1 Autorisation - Soumission marquage de rue.

7. **URBANISME ET ENVIRONNEMENT**

- 7.1 Autorisation - Demande de subvention pour le projet de station de lavage d'embarcation fixe.
- 7.2 Mandat confié au Comité consultatif en environnement (CCE) - Analyse et caractérisation de l'ADN environnemental des lacs Simon et Barrière.

8. **LOISIRS - ÉVÉNEMENTS TOURISTIQUES - CULTURE**

- 8.1 Compte-rendu de l'évènement de la fête nationale 2026.
- 8.2 Dépôt du rapport annuel pour l'année 2025 du Réseau Biblio pour la bibliothèque de Chénéville/Lac-Simon.
- 8.3 SEPAQ - Renouvellement d'entente.
- 8.4 Autorisation - Demande d'aide financière - PDT0 projet de borne électrique pour vélo.

9. **DIVERS**

- 9.1 Aucun dossier à l'ordre du jour.

10. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

11. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

1. **CONSEIL**

La mairesse, madame Sylvie Potvin souhaite la bienvenue aux citoyens présents et informe que la séance du Conseil à laquelle ils assistent fait l'objet d'une captation vidéo pour permettre son visionnement et sera diffusée en direct, ou en différé, à partir de l'un des portails de la Municipalité. Elle rappelle à toutes les personnes présentes et à toutes celles qui prendront la parole que la présente séance du Conseil est un événement public dédié à l'exercice de la démocratie. Celle-ci doit s'exercer librement et respectueusement. En conséquence, tout propos ou geste vexatoire ou diffamatoire ou manifestement mal fondé pouvant porter atteinte à la réputation ou à l'image d'un élu, d'un employé de la Municipalité ou de toute autre personne ne sera toléré et toute personne ayant un tel comportement est susceptible des sanctions prévues au règlement relatif à la régie interne du Conseil municipal et au maintien de l'ordre durant ses séances. La captation vidéo débute lors de l'ouverture de la séance et prend fin au moment de la levée de celle-ci.

Il y a environ 12 personnes qui assistent à la séance.

1.1

195-07-2026

Ouverture de la séance

Il est proposé par Monsieur Éric Sigouin
Et résolu

D'ouvrir la séance à 19 h 02.

ADOPTÉE à l'unanimité



1.2

196-07-2026

Adoption de l'ordre du jour

**Il est proposé par Monsieur Éric Sigouin
Et résolu**

QUE le Conseil approuve l'ordre du jour tel que rédigé.

ADOPTÉE à l'unanimité

1.3

197-07-2026

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juin 2026

CONSIDÉRANT QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juin 2026 a été transmis dans les délais prescrits par la Loi, permettant ainsi de renoncer à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE :

**Il est proposé par Madame Mylène Gougeon
Et résolu**

QUE la lecture du procès-verbal du 5 juin 2026 soit exemptée et que celui-ci soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE à l'unanimité

1.4

198-07-2026

Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 562-2026 relatif à la tarification pour le financement de certains biens, services et activités de la Municipalité de Lac-Simon

Monsieur David Cadieux, conseiller donne un avis de motion indiquant que le règlement numéro 562-2026 relatif à la tarification pour le financement de certains biens, services et activités de la Municipalité de Lac-Simon sera adopté à une séance ultérieure du Conseil.

1.5

199-07-2026

Demande d'appui - Municipalité de Papineauville - Projet d'acquisition d'un équipement de décontamination pour les équipements de sécurité Incendie

CONSIDÉRANT QU'UN appareil de décontamination des équipements de pompier offre plusieurs avantages importants dont :

- Protéger la santé des pompiers en nettoyant les particules toxiques qui s'accumulent sur les équipements durant un incendie;
- Permettre de réduire l'exposition aux substances cancérogènes contribuant ainsi à diminuer les maladies professionnelles;
- Permettre un nettoyage efficace, rapide et en profondeur des résidus de combustion;
- Permettre un gain de temps opérationnel puisque les équipements sont remis plus rapidement;
- Permettre de prolonger la durée de vie des équipements et ainsi réduire les coûts de remplacement à long terme;

**Il est proposé par Monsieur Éric Drouin
Et résolu**

QUE la Municipalité de Lac-Simon reconnait l'importance et la pertinence de ce projet d'acquisition et appui le projet d'acquisition d'un système de décontamination de la municipalité de Papineauville.



No de résolution
ou annotation

ADOPTÉE à l'unanimité

2. DIRECTION GÉNÉRALE, GREFFE ET RESSOURCES HUMAINES

2.1

Dépôt des rapports administratifs

Les rapports administratifs du mois de juin ont été déposés.

2.2

Dépôt de la correspondance

Aucune correspondance n'a été déposée pour le mois de juin 2026.

2.3

200-07-2026

Autorisation – Signataires autorisés – Institution financière

CONSIDÉRANT QUE la résolution numéro 183-06-2026 autorise la nomination de monsieur Kevin Tessier, au poste de directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Lac-Simon en date du 5 juin 2026;

CONSIDÉRANT QUE la résolution numéro 184-06-2026 autorise la nomination de madame Isabelle Blais, au poste de directrice générale et greffière-trésorière adjointe de la Municipalité de Lac-Simon en date du 5 juin 2026;

CONSIDÉRANT QUE des modifications doivent être apportées auprès de la Caisse Desjardins de la Petite-Nation et du Lièvre afin d'autoriser les signataires;

EN CONSÉQUENCE,

**Il est proposé par Madame Chantal Gillespie
Et résolu**

QUE le Conseil autorise les seules personnes suivantes à signer conjointement, tous chèques, traites, billets à ordre et autres effets pour la Municipalité de Lac-Simon, pour les comptes détenus à la Caisse Desjardins de la Petite-Nation et du Lièvre :

- Madame Sylvie Potvin, mairesse, OU
- Monsieur Éric Drouin, maire suppléant;

CONJOINTEMENT AVEC :

- Monsieur Kevin Tessier, directeur général et greffier-trésorier, à partir du 17 août 2026 OU
- Madame Isabelle Blais, directrice générale et greffière-trésorière adjointe, à partir du 3 juillet 2026;

QUE ces personnes puissent également, pour et au nom de la Municipalité de Lac-Simon, signer tous les documents nécessaires pour donner plein effet aux règlements d'emprunts et aux garanties de la Municipalité de Lac-Simon, pour tous les comptes détenus à la Caisse Desjardins de la Petite-Nation et du Lièvre;

QUE le conseil autorise monsieur Kevin Tessier, directeur général et greffier-trésorier en tant qu'administrateur principal du service en ligne : AccèsD Affaires.

Que la présente résolution abroge la résolution numéro 118-03-2026, adoptée lors de la séance ordinaire tenue le 27 mars 2026.

ADOPTÉE à l'unanimité



2.4

201-07-2026

Autorisation - Affichage du poste d'agent (e) de bureau à la taxation et perception

CONSIDÉRANT la résolution numéro 184-06-2026 du résultat d'appel de candidatures au poste de directrice générale et greffière-trésorière adjointe;

CONSIDÉRANT QUE le poste d'agent(e) de bureau à la taxation et perception devient vacant au Service de la comptabilité pour un affichage;

EN CONSÉQUENCE :

**Il est proposé par Monsieur Éric Drouin
Et résolu**

QUE le Conseil autorise le directeur général par intérim à afficher un poste d'agent(e) de bureau à la taxation et perception à l'interne pour 3 jours selon la Politique de ressources humaines en vigueur et ensuite à l'externe si nécessaire.

ADOPTÉE à l'unanimité

2.5

202-07-2026

Autorisation - Embauche au poste de chargé(e) des communications et des médias sociaux

CONSIDÉRANT la résolution numéro 158-05-2026 autorisant Madame Sandra Demonti à faire le remplacement temporaire du poste de Chargé(e) des communications et des médias sociaux par intérim;

CONSIDÉRANT QUE cela était pour une période transitoire;

CONSIDÉRANT QUE les besoins de la Municipalité en matière de communication sont importants;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur général par intérim au Conseil municipal;

EN CONSÉQUENCE :

**Il est proposé par Madame Chantal Gillespie
Et résolu**

D'embaucher Madame Sandra Demonti à titre de Chargé(e) des communications et des médias sociaux pour la Municipalité de Lac-Simon;

QUE les conditions d'emploi soient établies conformément au Manuel des politiques de ressources humaines de la Municipalité de Lac-Simon, en vigueur;

QUE la direction générale soit autorisée à signer, pour et au nom de la Municipalité, tout document requis afin de donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

2.6

203-07-2026

Autorisation - Affichage de poste coordonnateur (trice) aux loisirs

CONSIDÉRANT l'embauche de Madame Sandra Demonti qui occupait le poste de coordonnatrice aux loisirs au poste de chargée des communications et des médias sociaux par intérim;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil désire afficher un poste de coordonnateur(rice) aux loisirs;



No de résolution
ou annotation

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Madame Chantal Gillespie
Et résolu

QUE le Conseil autorise le directeur général par intérim à afficher un poste de coordonnateur(rice) aux loisirs à l'interne pour 3 jours selon la Politique de ressources humaines en vigueur et ensuite à l'externe si nécessaire.

ADOPTÉE à l'unanimité

3. GESTION FINANCIÈRE

3.1

204-07-2026

Liste des chèques, des prélèvements et des salaires – Adoption

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'autoriser les paiements pour lesdites périodes;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Monsieur David Cadieux
Et résolu

QUE le Conseil approuve le paiement des sommes présentées aux listes suivantes :

- Chèques pour le mois de mai, totalisant la somme de **49 117.00 \$** et portant les numéros **19064 à 19072**;
- Dépôts directs totalisant la somme de **408 948.10 \$**;
- Prélèvements totalisant la somme de **73 414.08 \$**;
- Salaires des employés pour la période du 25 mai 2026 au 20 juin 2026, pour un montant total de **161 266.49 \$**;
- Rémunération des élus pour le mois de juin 2026 pour un montant total de **10 474.46 \$**.

ADOPTÉE à l'unanimité

4. MOT DE LA MAIRESSE

5. SÉCURITÉ CIVILE, INCENDIES ET PREMIERS RÉPONDANTS

5.1

Compte-rendu de la pratique du service de Sécurité Civile et Incendie à l'île du Canard-Blanc du samedi 13 juin.

Monsieur Éric Drouin, conseiller, donne un compte-rendu de la pratique du service de Sécurité Civile et Incendie à l'île du Canard-Blanc du samedi 13 juin.

5.2

205-07-2026

Autorisation – Embauche au poste de capitaine du service de Sécurité Civile et Incendie

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Lac-Simon a créé un poste de capitaine du service de Sécurité Civile et Incendie;

CONSIDÉRANT QU'UN affichage de poste de capitaine du service de Sécurité Civile et Incendie a été effectué à l'interne selon la Politique de ressources humaines en vigueur;

CONSIDÉRANT les candidatures reçues de poste de capitaine du service de Sécurité Civile et Incendie;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur du service de Sécurité Civile et Incendie;

EN CONSÉQUENCE :



**Il est proposé par Monsieur David Cadieux
Et résolu**

QUE le Conseil autorise l'embauche de Monsieur Nicolas Larose au poste de capitaine du service de Sécurité Civile et Incendie, au taux horaire prévu à l'échelle salariale en vigueur.

ADOPTÉE à l'unanimité

5.3

206-07-2026

Autorisation au directeur général et au directeur du service de sécurité civile et incendie de préparer un devis d'appel d'offres pour le remplacement du camion autopompe 2003 (#215)

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit maintenir une flotte de véhicules incendie fiable, sécuritaire et en bon état afin d'assurer une réponse adéquate aux appels d'urgence sur son territoire;

CONSIDÉRANT QUE le camion autopompe 2003 identifié sous le numéro 215 prend de l'âge et nécessite des réparations de plus en plus importantes et fréquentes;

CONSIDÉRANT QU'il est dans l'intérêt de la Municipalité de planifier le remplacement de ce véhicule afin de préserver la capacité opérationnelle du Service de sécurité civile et incendie;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de préparer un devis d'appel d'offres en vue du remplacement du camion autopompe 2003 (#215);

EN CONSÉQUENCE :

**Il est proposé par Monsieur David Cadieux
Et résolu**

QUE le Conseil municipal mandate le directeur général par intérim, monsieur Charles Whissell en collaboration avec le directeur du service de Sécurité Civile et Incendie, Monsieur Stéphane Bélanger, afin de préparer un devis d'appel d'offres pour le remplacement du camion-citerne 2003;

ADOPTÉE à l'unanimité

6 TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURES

6.1

207-07-2026

Autorisation – Soumission marquage de rues

CONSIDÉRANT la soumission reçue pour le marquage de rues;

CONSIDÉRANT QUE le directeur du service des Travaux publics recommande le lignage de rues, sur une distance de 40 kilomètres, en lignes simples;

EN CONSÉQUENCE :

**Il est proposé par Madame Mylène Gougeon
Et résolu**

QUE le Conseil autorise la dépense de 14 800 \$, plus les taxes applicables, pour le marquage annuel des lignes des rues municipales en conformité avec l'offre de prix du 18 juin 2026 de PRO-ligne;

QUE cette dépense s'applique au poste budgétaire 02-32000-521.

ADOPTÉE à l'unanimité



No de résolution
ou annotation

7 URBANISME ET ENVIRONNEMENT

7.1

208-07-2026

Autorisation - Demande de subvention pour le projet de station de lavage d'embarcation fixe

CONSIDÉRANT l'importance de protéger la qualité de l'écosystème Lacustre des lacs Simon et Barrière;

CONSIDÉRANT l'obligation de procéder au lavage avant la mise à l'eau de toutes les embarcations sur les lacs Simon et Barrière;

CONSIDÉRANT QUE le lavage des bateaux préalablement à leur mise à l'eau est un moyen de prévention éprouvé pour éviter la contamination par des plantes aquatiques envahissantes et autres organismes indésirables qui représentent une menace importante pour les plans d'eau;

CONSIDÉRANT QUE le lavage des embarcations constitue l'une des mesures les plus efficaces pour prévenir l'introduction et la propagation des espèces aquatiques envahissantes;

CONSIDÉRANT la volonté de la Municipalité de protéger la qualité de ses plans d'eau et de mettre en place des mesures de prévention durables;

CONSIDÉRANT QUE le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs offre un programme d'aide financière permettant de soutenir l'acquisition et l'installation d'une station fixe de lavage d'embarcations;

EN CONSÉQUENCE :

**Il est proposé par Monsieur Éric Sigouin
Et résolu**

QUE le Conseil autorise le directeur général par intérim, Monsieur Charles Whissell, à produire et à déposer une demande d'aide financière, pour et au nom de la Municipalité de Lac-Simon, au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs dans le cadre du programme Stations de nettoyage d'embarcations 2023-2028.

ADOPTÉE à l'unanimité

7.2

209-07-2026

Mandat confié au Comité consultatif en environnement (CCE) - Analyse et caractérisation de l'ADN environnemental des lacs Simon et Barrière

CONSIDÉRANT QUE les lacs Simon et Barrière constituent une richesse naturelle d'une grande importance pour la municipalité, tant sur les plans environnemental, récréatif et touristique;

CONSIDÉRANT QUE la protection et la préservation de la qualité des lacs Simon et Barrière sont au cœur des préoccupations du Conseil municipal;

CONSIDÉRANT QUE l'analyse de l'ADN environnemental (ADNe) permet d'acquérir une meilleure connaissance des espèces présentes dans les lacs, de détecter précocement la présence d'espèces aquatiques envahissantes et d'obtenir des données scientifiques utiles à la prise de décision;

CONSIDÉRANT QU'une meilleure connaissance de l'état des lacs Simon et Barrière constitue un outil précieux pour orienter les interventions et assurer une gestion durable de cette ressource;



CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal souhaite obtenir les recommandations du Comité consultatif en environnement (CCE) afin d'entreprendre une telle démarche;

EN CONSÉQUENCE :

**Il est proposé par Madame Mylène Gougeon
Et résolu**

QUE le Conseil municipal mandate le Comité consultatif en environnement (CCE) afin d'étudier la pertinence de réaliser une analyse de l'ADN environnemental (ADNe) des lacs Simon et Barrière;

QUE le CCE analyse les objectifs poursuivis, les avantages, les limites, les coûts estimés, les partenaires potentiels, les possibilités de financement ainsi que les modalités de réalisation d'un tel projet;

QUE le CCE présente au Conseil municipal un rapport faisant état de ses constats, accompagné de recommandations à la réalisation de ce projet.

ADOPTÉE à l'unanimité

8 LOISIRS - ÉVÉNEMENTS TOURISTIQUES - CULTURE

8.1

Compte-rendu de l'évènement de la Fête nationale 2026

Madame Mylène Gougeon, conseillère donne un compte-rendu de l'activité de la fête nationale 2026.

8.2

210-07-2026

Dépôt du rapport annuel pour l'année 2025 du Réseau Biblio pour la bibliothèque de Chénéville/Lac-Simon

Madame Chantal Gillespie, fait retour sur sa participation à l'assemblée générale annuelle de Biblio Outaouais, qui s'est tenue à Chelsea, le 6 juin dernier.

Lors de cette rencontre, les états financiers, les réalisations de l'année 2025-2026 ainsi que le plan d'action 2026-2027 ont été présentés. Parmi les principaux faits saillants, soulignons d'abord la bonification de l'aide financière accordée aux réseaux régionaux de bibliothèques par le ministère de la Culture et des Communications. Cette aide est passée de 5,2 à 6,2 millions de dollars annuellement pour l'ensemble des réseaux régionaux du Québec.

Du côté de Biblio Outaouais, plusieurs initiatives ont été mises en place, notamment une bonification des outils de communication destinés aux municipalités ainsi qu'une campagne de valorisation auprès du grand public.

Vous vous souviendrez également que notre conseil, comme plusieurs autres municipalités, avait adopté une motion en faveur de la liberté intellectuelle en bibliothèque. Nous avons aussi appuyé les démarches visant à empêcher la hausse des tarifs postaux préférentiels pour les échanges de livres entre bibliothèques. Grâce à la mobilisation des différents partenaires, cette hausse n'a finalement pas été appliquée, ce qui permet de préserver les services actuels.

En raison de l'augmentation de l'indice des prix à la consommation, la cotisation annuelle des municipalités augmentera légèrement, passant de 4,70 \$ à 4,80 \$ par habitant.

Biblio Outaouais a également procédé à l'acquisition d'environ 350 000 \$ de nouveaux documents, ce qui permettra d'enrichir davantage les collections offertes à la population.

Plusieurs nouveaux services ont aussi été lancés, notamment des casse-têtes favorisant le développement de la motricité chez les enfants, des jeux-



No de résolution
ou annotation

questionnaires pour les adultes ainsi qu'une offre accrue de ressources numériques.

Par ailleurs, le service d'accès aux publications de Protégez-Vous a malheureusement été retiré. En contrepartie, l'offre de casques de réalité virtuelle a été bonifiée, démontrant la volonté de moderniser les bibliothèques et de rejoindre un public toujours plus diversifié.

Un nouveau logiciel de gestion des prêts et des réservations entre les bibliothèques a également été implanté, représentant une amélioration importante des services.

Au chapitre des statistiques, l'ensemble du réseau Biblio Outaouais a enregistré une hausse de 19,6 % des prêts de livres numériques, une augmentation de 3,2 % des prêts de livres, tant numériques que papier, ainsi qu'une croissance de 2,3 % du nombre d'abonnés.

Enfin, une campagne de sensibilisation et de valorisation sera lancée cet automne. Les municipalités et leurs maires pourraient être invités à y participer en partageant leurs expériences de lecture afin de promouvoir les bibliothèques auprès de la population.

8.3

211-07-2026

SEPAQ – Renouvellement d'entente

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité et la Société des Établissements de Plein air du Québec (SÉPAQ) de Duhamel désirent renouveler une entente et offrir un rehaussement des conditions actuelles pour un lac en santé par l'ajout de toilettes, d'augmenter la fréquence de nettoyage de celles-ci et l'ajout de table à pique-nique;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire conserver l'accès aux plages du Centre touristique de Lac-Simon et à la plage du secteur Preston aux plaisanciers qui possèdent une vignette (droit d'accès à la SÉPAQ) émise par la Municipalité de Lac-Simon;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire conserver l'accès aux plages du Centre touristique de Lac-Simon et à la plage du secteur Preston aux citoyennes et citoyens de Lac-Simon qui sont propriétaires ou locataires sur le territoire de la Municipalité de Lac-Simon et détenteurs de la carte citoyenne de la Municipalité;

EN CONSÉQUENCE :

**Il est proposé par Monsieur Éric Drouin
Et résolu**

QUE le Conseil autorise la mairesse, madame Sylvie Potvin, ainsi que le directeur général par intérim, monsieur Charles Whissell, à signer ladite entente pour la saison 2026-2027 pour donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

8.4

212-07-2026

Autorisation - Demande d'aide financière - Projet de borne électrique pour vélo

CONSIDÉRANT QUE le Programme de développement touristique de l'Outaouais (PDTO) offert par Tourisme Outaouais vise à soutenir les initiatives favorisant le développement et l'amélioration de l'offre touristique sur le territoire;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite encourager les modes de déplacement actifs et durables;

CONSIDÉRANT QUE l'installation d'une borne de recharge pour vélos électriques contribue au développement d'un tourisme durable et met de l'avant l'image d'une municipalité innovante;



CONSIDÉRANT QUE ce projet s'inscrit également dans une démarche régionale de déploiement de stations de recharge pour vélos électriques sur le territoire de la MRC de Papineau, visant à connecter les cyclistes à des infrastructures de recharge accessibles le long de leurs parcours, contribuant ainsi à l'attractivité touristique et à la mobilité active des territoires participants;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Monsieur Éric Sigouin
Et résolu

QUE le Conseil autorise le directeur général par intérim, monsieur Charles Whissell, à déposer une demande d'aide financière dans le cadre du Programme de développement touristique de l'Outaouais (PDT0) auprès de Tourisme Outaouais pour l'installation d'une borne de recharge pour vélos électriques sur le territoire municipal;

ADOPTÉE à l'unanimité

9 DIVERS

9.1

Aucun dossier à l'ordre du jour

10 PÉRIODE DE QUESTIONS

11 LEVÉE DE LA SÉANCE

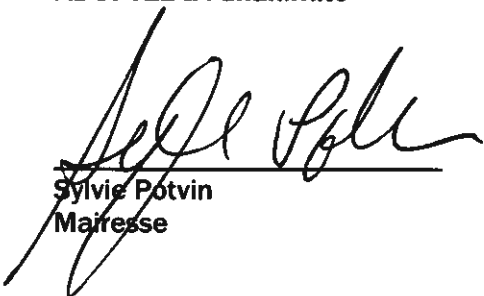
11.1

213-07-2026
Levée de la séance

Il est proposé par Monsieur Éric Sigouin
Et résolu

QUE la séance soit et est levée à 20 h 15.

ADOPTÉE à l'unanimité


Sylvie Potvin
Maire


Isabelle Blais
Directrice générale et
greffière-trésorière adjointe



No de résolution
ou annotation

